Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-243500550-20251211-CC_2025_162-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre, le Conseil communautaire, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 5 décembre, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Étaient présents :
Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Stéphane PAVIOT, Marie GUEGUEN, Yoan AUBERT, Isabelle OZOUX, Michel BARBÉ, Christophe MARTINS, Chrystèle BERTRAND, Yannick BRÉ, Sylvie PINAULT, Jean-Luc BOURGOGNON, Fabrice DALINO, Marcelle LE GUELLEC, Christine FAUCHOUX, Thierry TILLARD, Yannick FOUVILLE, Séverine BETHUEL, Christophe LEDUC, Loïc BOISGERAULT, Bruno DUTEIL, Brigitte BERRÉE, Yves TERTRAIS.

Excusés avec pouvoir : Fabienne BONDON à Jean RONSIN, Delphine DAVID à Thierry TILLARD, Frédéric DESSAUGE à Christine FAUCHOUX, Anne-Sophie PATRU à Yannick FOUVILLE

Excusées : Véronique MARIE, Zoé HERITAGE.

La séance est ouverte à 20h30.
Loïc BOISGERAULT est élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 26
Pouvoirs : 4
Votants : 30
Quorum : 17

FINANCES - BUDGET ANNEXE ZA LA NOUETTE 2025 – DECISION MODIFICATIVE N°1

N° Délibération CC/2025/162

EXPOSE DES MOTIFS

L'extension de la zone de La Nouette engendre une hausse des dépenses liées aux travaux et un impact sur les écritures de stock.
Par ailleurs, les échanges de parcelles avec l'entreprise LESSARD TP nécessitent d'augmenter les crédits en dépenses et en recettes.

La décision modificative suivante n°1 au Budget Annexe ZA La Nouette est donc proposée :

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-243500550-20251211-CC_2025_162-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Section de fonctionnement					
Chap.	Compte				
011	6015 - Achats stockés - Terrains à aménager		108 000,00 €		
011	6045 - Achats d'études et prestations de services (terrains à aménager)		92 000,00 €		
TOTAL Charges à caractère général			200 000,00 €		0,00 €
023	Virement de la section de fonctionnement		670 000,00 €		
Total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		**0,00 €**	**870 000,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**

Section de fonctionnement					
Chap.	Compte				
70	7015 - Ventes de terrains aménagés				160 000,00 €
TOTAL Produits des services		0,00 €	0,00 €	0,00 €	160 000,00 €
75	75822 - Prise en charge du déficit du BA à caractère admin. par le BP				40 000,00 €
TOTAL Produits de gestion courante			0,00 €	0,00 €	40 000,00 €
042	71355 - Variation des stocks de terrains aménagés				670 000,00 €
TOTAL Opérations d'ordre entre sections			0,00 €	0,00 €	670 000,00 €
Total RECETTES DE FONCTIONNEMENT		**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**870 000,00 €**

Section d'investissement					
Chap.	Compte				
040	Compte 2763-Créances sur des collectivités publiques		670 000,00 €		
TOTAL Dépenses d'ordre		0,00 €	670 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT		**0,00 €**	**670 000,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**

Chap.	Compte				
021	Virement de la section de fonctionnement				670 000,00 €
Total RECETTES D'INVESTISSEMENT		**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**670 000,00 €**

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de Montfort communauté,
Vu la délibération n°CC/2025/46 du conseil communautaire du 27 mars 2025 approuvant les budgets primitifs 2025,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- approuve les termes de la décision modificative n°1 du Budget Annexe ZA La Nouette 2025.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

Le secrétaire de séance,

MONTFORT COMMUNAUTE
ILLE-ET-VILAINE